

Projet d'Urbanisation du Grand Clos

- Rappel : réunion publique du 3 avril 2009
- Réponses à ce jour
- Nouveaux schémas d'intention
- Habiter dans la pente
- Définition des modalités de réalisation
- Prochains rendez-vous
- Echanges

Rappel contextuel et engagements des deux Communes

- Besoins en logements
- Volonté d'une maîtrise qualitative du projet
 - Exigence d'intégration architecturale (pente,paysage)
 - Gestion des déplacements et accès
 - Maîtrise des coûts
- Etude pré-opérationnelle d'urbanisme

Rappel des interrogations de la réunion publique du 3 avril 2009

- Place de la voiture
 impact sur la circulation accès coûts des voiries et réseaux
- Gestion des réseaux : Eaux pluviales, eaux usées, ERDF
- Densité et intégration
 Adapter le programme de logements pour optimiser la répartition des coûts tout en garantissant l'insertion paysagère et environnementale
- Financement : maîtriser les coûts pour la collectivité tout en proposant :
 - une offre de logements diversifiée adaptée à demande (parcours résidentiel),
 - Des aménagements publics de qualité

Réponses à ce jour

la place de la voiture

- Mise en place 30 km/h sur le secteur des Corniolles
- Passage de 2 à 3 accès avec bouclage sur Barby
- Sécurisation de la sortie du lotissement « le Petit Verger »
- Impact sur la circulation : analyse par le logiciel monomodal
- RD 11 : capacité et état du réseau routier
- Réflexions modes de transport doux existants ou à créer (ascenseur incliné, transport par câble...)
- Réduction de l'emprise des voiries internes

Réponses à ce jour...

La gestion des réseaux

- Eaux pluviales :
 - Pas d'augmentation des rejets
 - Création d'un réseau superficiel avec ouvrage de rétention
 - Réflexion élargie à l'échelle des 2 Communes dans le cadre des démarches PLU
- Eaux usées : en lien avec Chambéry métropole
- Electricité : en lien avec E.R.D.F.

Réponses à ce jour

Densité et intégration

- Grenelle de l'Environnement (économie d'espace)
- Schéma d'organisation arrêté à 180 logements
- Mixité sociale (10% Locatif social 30% primo-accession -60% accession libre)
- Diversité de formes urbaines
- Définition de la qualité architecturale avec l'Architecte des Bâtiments de France

Réponses à ce jour

Financement/équilibre économique

- Réalisation du projet dans le cadre du budget communal sans augmentation des impôts
- Optimisation du programme des équipements publics
- Participations des promoteurs et partenaires institutionnels (subventions CG73/Chy métro...)
- Vente de foncier communal

Schéma d'intention Les accès





Chemin des boîtes

Schéma d'intention Voies et cheminements

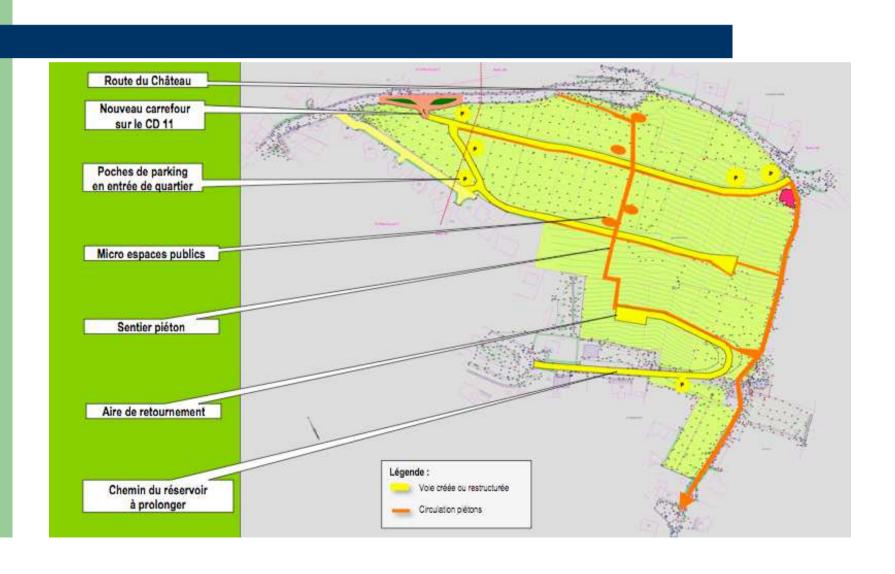
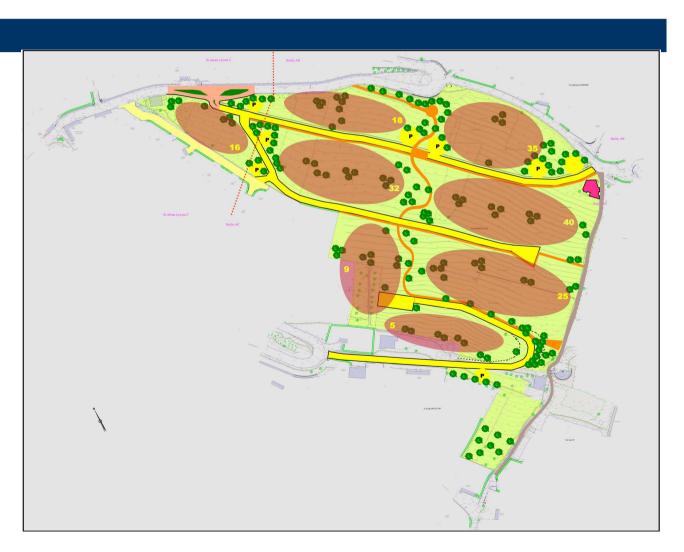
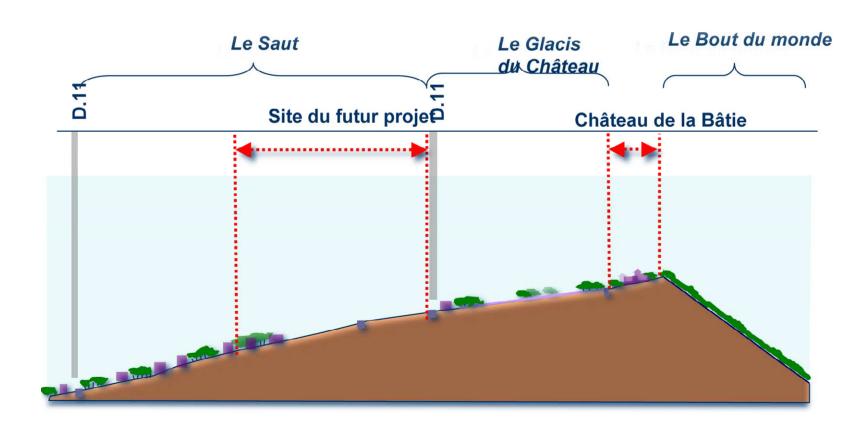


Schéma d'intention

Principe d'organisation

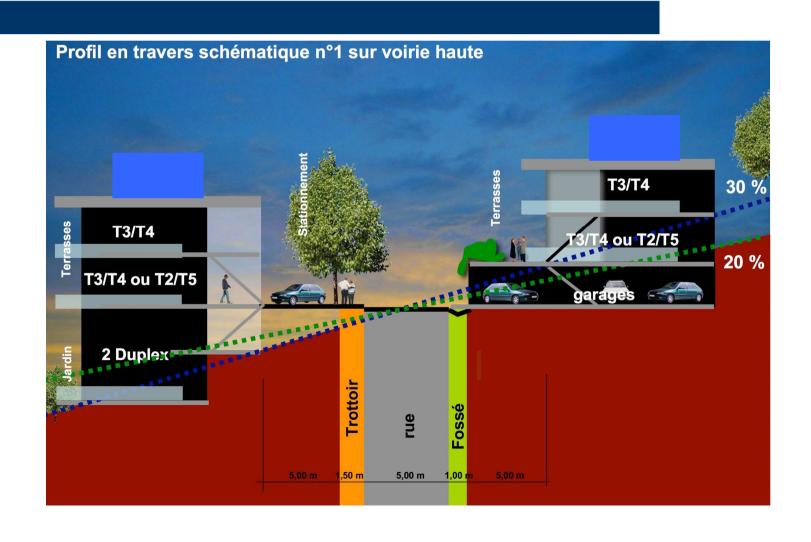


Habiter dans la pente : S'adapter à la topographie



Habiter dans la pente :

Répondre par des typologies architecturales adaptées



Habiter dans la pente : Quelques exemples proches de BARBY











Définition des modalités de réalisation

- Poursuite de l'acquisition du foncier (EPFL)
- Mise en place d'un comité de pilotage : élus des 2 Communes – Chambéry Métropole – Métropole Savoie – Direction Départementale des Territoires – A.B.F. – T.D.L. – E.P.F.L.
- Validation du principe d'organisation et du phasage
- Traduction de ce principe d'organisation dans un cahier des charges en vue de la consultation de promoteurs
- Mise en cohérence du P.L.U. en intégrant une orientation d'aménagement sur le secteur
- Validation du programme des équipements publics et du choix de la procédure de réalisation

Prochains rendez-vous

- Poursuite de la concertation
- Exposition des différents projets des promoteurs avec cahier de recueil des observations de la population
- Présentation du projet lauréat en réunion publique
- Aujourd'hui n'est encore qu'une étape : le projet a bien évolué en prenant en compte les observations formulées. A poursuivre à chaque étape

Echanges

- MERCI à nos intervenants
- A vous de vous exprimer...